



Accidents de travail dans la fonction publique

Par **arthur**, le **02/03/2010** à **18:22**

Bonjour,

Suite à un accident de travail, j'ai subi une arthrodèse du rachis cervicale avec pose d'une prothèse et depuis je suis toujours en arrêt de travail.

Dernièrement mon DRH m'a convoqué et m'a donné une liste de médecins experts me demandant de prendre à mon initiative rendez-vous avec l'un d'entre eux.

Est-ce légal ?

Ne faut t'il pas passer par la commission de réforme avant sachant que je travail dans la fonction publique territoriale ?

Quelles sont les démarches que je dois suivre ?